

Devoir surveillé – La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement

Mobilités quotidiennes, réseaux, LGV, désenclavement, aménagement du territoire, transition des mobilités (programme de géographie de 2^{nde})

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 2^{nde}

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Repères et notions

(4 pts)

Répondez à chaque question en deux ou trois phrases précises (1 point par question).

- Définissez la notion de navette et expliquez son lien avec la périurbanisation.
- Datez la loi d'orientation des transports intérieurs et indiquez le principe qu'elle affirme.
- Distinguez intermodalité et multimodalité à l'aide d'un exemple.
- Datez la création de la DATAR et expliquez en quoi elle répond au débat ouvert par Jean-François Gravier.

Exercice 2 – Analyse d'un tableau : la grande vitesse et l'espace-temps (4 pts)

Document : durées de trajet depuis Paris par les trains les plus rapides (arrondies ; tableau construit pour le devoir d'après les horaires commerciaux de la SNCF, état 2024).

Liaison	Mise en service de la LGV	Durée avant la LGV	Durée actuelle
Paris-Lyon	1981-1983	≈ 3 h 50	≈ 2 h 00
Paris-Marseille	2001	≈ 4 h 20	≈ 3 h 00
Paris-Strasbourg	2007 puis 2016	≈ 4 h 00	≈ 1 h 50
Paris-Bordeaux	2017	≈ 3 h 15	≈ 2 h 05
Paris-Rennes	2017	≈ 2 h 05	≈ 1 h 25
Paris-Clermont-Ferrand	aucune LGV	—	≈ 3 h 30
Paris-Toulouse	pas de LGV continue	—	≈ 4 h 15

Arrondissez les pourcentages à l'unité.

- Calculez le gain de temps sur la liaison Paris-Bordeaux, en minutes puis en pourcentage de la durée initiale.
- Quelle liaison a connu le gain le plus fort en pourcentage ? Justifiez par un calcul.
- Expliquez la situation de Clermont-Ferrand et de Toulouse.
- Montrez que ce tableau illustre une contraction inégale de l'espace-temps, puis indiquez une limite du document.

Exercice 3 – Étude de cas : le Grand Paris Express

(4 pts)

Document : présentation du Grand Paris Express (texte construit pour le devoir d'après la loi du 3 juin 2010 et les informations publiques du maître d'ouvrage, 2024). Prévu par la loi relative au Grand Paris du 3 juin 2010, ce projet comprend environ 200 km de lignes de métro automatique et 68 gares : le prolongement de la ligne 14, arrivée à Orly en juin 2024, et quatre lignes nouvelles, numérotées 15, 16, 17 et 18. La ligne 15 doit former une rocade autour de Paris, reliant les communes de banlieue entre elles sans passer par le centre. Le projet est conduit par un établissement public de l'État, la Société du Grand Paris, devenue Société des grands projets en 2023 ; son coût est estimé à plus de 35 milliards d'euros. Des quartiers nouveaux sont aménagés autour des futures gares.

- Quel défaut du réseau francilien ce projet cherche-t-il à corriger ?
- Identifiez les acteurs et les échelles concernés par le projet.
- Quels effets ce projet peut-il avoir pour les habitants de banlieue ?
- Présentez les limites et les débats que soulève ce projet.

Exercice 4 – Préparer un croquis

(4 pts)

Vous devez réaliser un croquis intitulé « Réseaux de transport et inégalités d'accessibilité en France métropolitaine ». Répondez aux questions qui préparent sa légende organisée.

- Proposez un plan de légende en trois parties, avec un titre pour chacune.
- Pour la première partie, indiquez trois éléments à représenter et le figuré choisi pour chacun.
- Pour la deuxième partie, indiquez trois éléments à représenter et le figuré choisi pour chacun.
- Pour la troisième partie, indiquez trois éléments à représenter et le figuré choisi, puis justifiez l'ordre des trois parties.

Exercice 5 – Question problématisée

(4 pts)

Sujet : « Les infrastructures de transport suffisent-elles à désenclaver les territoires français ? » Répondez en construisant progressivement votre réponse.

- Définissez les termes du sujet et formulez une problématique.
- Rédigez un paragraphe montrant que les infrastructures contribuent au désenclavement, avec deux exemples précis.
- Rédigez un paragraphe montrant les limites des infrastructures, avec deux exemples précis.
- Rédigez une conclusion qui réponde clairement à la question.

Bon courage !